



CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE PÉTANQUE

RAPPORT ANNUEL

25ème Congrès - 2024



Boulodrome national FLBP, 184, Chemin Rouge, L-4480 Belvaux, LUXEMBOURG

www.cep-petanque.com



Confédération Européenne de Pétanque

CONTENTS

4	Rapport du Président
8	Rapport du Secrétaire général
10	Rapport du trésorier
11	Revenus et dépenses
12	Bilan
13	Budget 2025
15	Enquête sur l'adhésion
17	Statistiques de transferts
18	RGPD
19	Arbitrage
20	Coaching
21	Parapétanque
22	Championnats 2024



RAPPORT DU PRÉSIDENT



MIKE PEGG

Je suis ravi de pouvoir vous rendre compte de douze mois très fructueux, principalement axés sur l’organisation de nos championnats en triplettes, le 6ème pour les Vétérans, le 7ème pour les Masculin et le 11ème pour les Espoirs et bien sûr de la 25ème Coupe d’Europe.

La pétanque n’est pas encore un sport olympique, mais grâce à la coopération de l’organisation d’Albertville et à la générosité de son maire, le championnat Triplettes Vétérans, le Triplettes Masculine et le Tir de Précision Masculin se sont déroulés dans la Halle Olympique à la lumière de la flamme olympique.



Bien que ces championnats aient été un succès, nous ne pouvons pas ignorer les problèmes qui se sont posés, tels qu’un joueur arrivant après l’inscription et le début du jeu et pensant qu’il avait le droit de jouer, ou une équipe pensant que nous avions introduit une nouvelle règle qui désavantageait son joueur, ou le regrettable repas du mercredi soir qui a provoqué une intoxication alimentaire chez un certain nombre d’équipes, une chose alarmante mais heureusement rapidement résolue par l’organisation d’Albertville et l’équipe de la CEP.

Cependant, les points positifs l’ont largement emporté sur les points négatifs et le fait que nous ayons pu organiser deux championnats consécutifs a prouvé une fois de plus

l’attrait de notre sport et a fourni une plate-forme de plus en plus importante pour toutes les fédérations, en particulier les plus petites, dont la qualité de jeu est une preuve suffisante de leur engagement à s’améliorer et à se développer.

Malheureusement, nos championnats Espoirs à Monaco,



bien que réussis, n’ont pas été sans controverse. Les années précédentes, si une fédération avait cinq Espoirs ou moins de chaque sexe, elle nous contactait des mois à l’avance pour nous demander si nous pouvions admettre un junior de 17 ans pour compléter l’équipe. L’année dernière, pour une raison inconnue, un petit nombre de fédérations ont décidé de ne pas nous contacter et se sont présentées au bureau d’inscription avec un joueur junior dans leur équipe.

Le championnat Espoirs a toujours été réservé aux joueurs adultes âgés de 18 à 22 ans. En fait, le règlement stipule clairement : “licenciés adultes de moins de 23 ans”. C’est peut-être cette référence à 23 qui a conduit ces fédérations à croire que nos championnats Espoirs étaient des épreuves « < 23 », une terminologie qui donne l’impression que les juniors peuvent y participer, ce qui n’est pas le cas.

Pour éviter le renvoi et la déception de ces jeunes joueurs lors des prochains Championnats Espoirs, nous avons modifié le règlement pour qu’il soit clair pour tout le monde que nos Championnats Espoirs sont destinés aux jeunes adultes âgés de 18 ans ou plus mais de moins de 23 ans.



Je ne peux pas conclure mon rapport sur ces questions troublantes sans mentionner la tentative flagrante de contourner les règles d’admissibilité pour notre Coupe d’Europe.

Nous pensions que tout le monde avait compris que pour participer à la Coupe d’Europe, il fallait être titulaire d’une licence internationale avec le club et la fédération que l’on représente depuis au moins six mois. Il a donc été surprenant de voir trois joueurs commettre l’erreur d’essayer de se soustraire à cette règle simple.

L’un des trois n’était pas membre du club depuis les six mois requis, une autre n’avait pas transféré sa licence/ adhésion à la fédération qu’elle prétendait représenter et, pire encore, le troisième avait délibérément créé une fausse licence pour donner l’impression qu’il était membre de l’équipe du club.

Malheureusement pour la fédération et tous les supporters, nous ne pouvions pas faire autrement que de disqualifier l’équipe.

Nous prenons soin de vérifier aussi bien les licences que les passeports pour nous assurer que tous les participants, quel que soit l’événement, répondent aux critères d’admissibilité, qu’il s’agisse de la nationalité, de l’âge, du



sexe ou de l’appartenance à un club.

À la suite de notre enquête, nous avons sanctionné deux des joueurs en les suspendant de toute participation à un Championnat d’Europe ou à la Coupe d’Europe - l’un jusqu’au 31 décembre 2024 et l’autre jusqu’au 31 décembre 2025. Nous avons également infligé une amende de 500 euros à la fédération pour avoir délivré une licence à un joueur sans certificat de transfert européen valide.

Apparemment, les joueurs ont pensé que cela valait la peine de prendre le risque d’essayer de contourner nos règles, c’était leur deuxième erreur !

La victoire n’est souvent pas qu’une question d’habileté et de tactique, mais aussi d’esprit d’équipe, ce qui a été très visible à chacun de nos événements, sur le terrain et en dehors, et je félicite nos nouveaux champions et leurs fédérations respectives.

Bien sûr, toutes les équipes n’ont pas gagné, mais mes félicitations et mes remerciements vont à tous les joueurs, aux coachs, à nos hôtes et à leurs équipes de bénévoles pour avoir fait de nos Championnats et de la Coupe d’Europe les succès qu’ils ont été.

L’inflation et le coût de la vie continuent de dominer régulièrement l’actualité. Nous nous efforçons donc de maintenir un équilibre entre le maintien de la stabilité financière de la CEP, la conscience de l’augmentation des coûts liés au maintien des niveaux de service et de soutien, et la volonté de faire de notre mieux pour que les dépenses de nos membres et de leurs équipes restent raisonnables.

Comme toujours, et je ne m'excuse pas de le mentionner à nouveau, la clé de tout cela réside dans le fait que la majeure partie du "travail" est effectuée par des bénévoles, trop nombreux pour tenter de les énumérer ici.

L'importance de leur contribution ne peut être surestimée, et mes sincères remerciements vont à tous ceux qui donnent de leur temps pour effectuer diverses tâches afin de préparer et de gérer chacun de nos événements. Chaque minute qu'un bénévole consacre, quoique ce soit qu'il fasse au nom de sa fédération ou de son club, permet d'économiser de l'argent et de limiter les coûts.

Le message principal de nos championnats d'Europe est de montrer les liens forts que notre sport peut créer entre les gens. Notre communauté de pétanqueurs se rassemble avec la même énergie et le même dévouement, même si nous venons tous d'endroits différents et parlons une langue différente.

Avec une réserve d'un peu plus de 45 000 euros sur notre compte d'épargne et environ 31 000 euros disponibles sur notre compte courant, nous sommes dans une position financière relativement solide, mais afin de maintenir notre statut d'organisation à but non lucratif, nous devons réinvestir tout excédent dans notre sport.

Par conséquent, nous avons pu nous permettre d'avoir une équipe plus importante à la table de contrôle afin d'améliorer le déroulement général de chaque championnat. Nous avons subventionné les frais d'hébergement des "candidats à l'examen d'arbitre" à Albertville à hauteur d'environ 2,800 euros, ce qui a rendu plus facile à leurs fédérations de les envoyer à un Championnat d'Europe où ils ont acquis de l'expérience et passé l'examen d'arbitre, et nous avons également dépensé plus de 2,000 euros pour le cours "Coaching pour coachs" au Luxembourg, une somme moins importante que prévu, mais cela était dû au petit nombre de coachs qui y ont participé.

Nous continuons à fournir des conseils, du soutien et de l'assistance à nos membres, par exemple à l'Ukraine, au Portugal et à la Turquie qui, pour diverses raisons, rencontraient des problèmes financiers que nous avons pu les aider à surmonter.

25ÈME ANNIVERSAIRE

La CEP en est maintenant à sa 25ème année de partenariat étroit avec ses membres, les Fédérations nationales européennes. Les 16 fédérations qui ont participé à notre premier congrès en 1999 étaient : Andorre - Autriche - Belgique - République tchèque - Danemark - France - Grande-Bretagne - Allemagne - Italie - Luxembourg - Monaco - Pays-Bas - Portugal - Espagne - Suède et Suisse. Nous comptons aujourd'hui 38 membres et, au cours de mes dix années en tant que président, j'ai pu constater l'importance des relations que nous entretenons, car elles fonctionnent dans les deux sens, en fournissant des conseils et des ressources qui ne seraient peut-être pas disponibles autrement. Par exemple, c'est en grande partie grâce au soutien de certaines des plus grandes fédérations européennes que nous avons été en mesure de fournir un soutien et une formation aux coachs et aux arbitres, et de nous développer pour devenir l'organisation de pétanque forte et dynamique que nous sommes aujourd'hui.

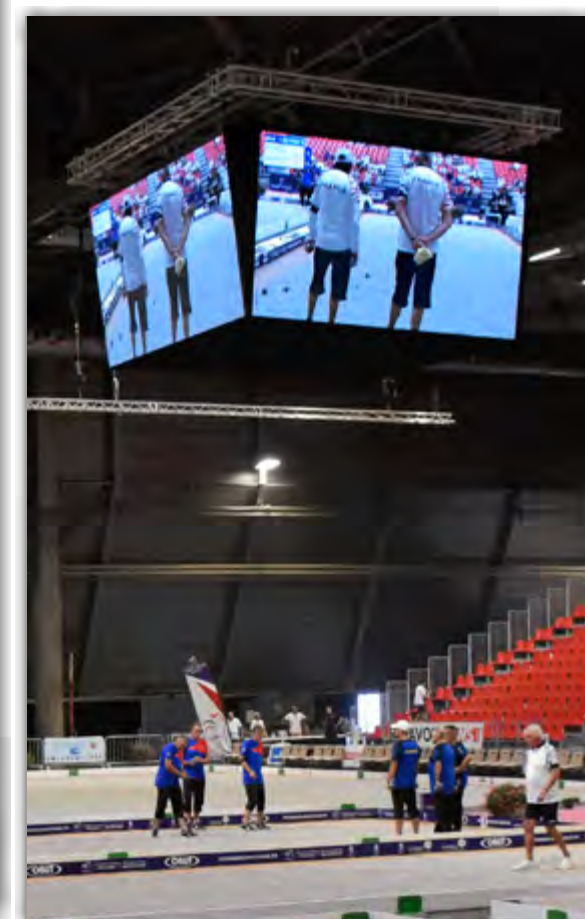
Je remercie sincèrement les différents comités, les personnes, les arbitres et les coachs qui nous ont aidés à atteindre ce stade de notre développement.

Les quatre prochaines années verront un nouveau président et une nouvelle équipe de directeurs travailler sur les fondements posés non seulement par moi, mais par mes prédécesseurs et les nombreux directeurs qui ont servi la CEP au cours des 25 dernières années pour s'assurer que notre sport continue à prospérer en Europe.

C'est donc avec un mélange de plaisir et de tristesse que je présente notre rapport annuel pour la période du 1er janvier au 31 décembre : plaisir parce que c'est l'occasion de partager certaines de nos réalisations, mais tristesse parce que c'est mon dernier.

Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure, toutes les équipes, les arbitres, les comités, les bénévoles et, bien sûr, les directeurs de la CEP, anciens et actuels, pour m'avoir permis de vous servir et de servir ce grand sport - merci et je vous souhaite le meilleur pour l'avenir, qui, j'en suis sûr, sera plein de succès !


Mike Pegg, Président



RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



SIGNE HOVIND

Même procédure que l’année dernière - même procédure que chaque année. Nos Championnats d’Europe se déroulent principalement en été et en automne, mais cela ne signifie pas que nous sommes sans travail en janvier.

Dès que les cloches ont cessé de sonner le Nouvel An, nous commençons à travailler avec les statistiques de la saison précédente-notre “enquête sur les membres”. Les informations que nous recueillons auprès de vous constituent la base du paiement des cotisations, mais elles nous aident également à comprendre l’évolution de notre sport en fournissant des détails sur vos membres en fonction de facteurs tels que l’âge et le sexe. Les résultats de notre enquête peuvent être lus/ visualisés sur notre site web cep-petanque.com.

Avant notre congrès annuel, les directeurs se rendent au Luxembourg pour notre réunion de printemps en février. Rompant avec la tradition, notre réunion de 2023 s’est déroulée par visio, tout comme le 24e Congrès en avril. La décision de tenir ces réunions par connexion vidéo a été prise parce qu’il ne s’agissait pas d’une année électorale, que nous n’avions pas de propositions à examiner et que cela semblait être une option peu coûteuse, ce qui ne veut pas dire que les réunions physiques n’ont pas leur valeur, nous pensons même qu’elles sont essentielles pour générer des idées et discuter en profondeur des questions et des propositions.

Albertville, la France et Monaco ont été les hôtes des Championnats d’Europe 2023. Albertville a d’abord accueilli

les vétérans, puis le Triplettes Masculin.

Dès l’envoi des invitations au début du mois de mai, les journées ont été occupées par les préparatifs des championnats. Il a fallu traiter et répondre à d’innombrables courriels avant de pouvoir accueillir les participants dans la Halle Olympique.



En octobre, nous avons accueilli les Espoirs féminins et masculins à Monaco, et en novembre, 26 fédérations se sont réunies à Saint-Yrieix-sur-Charente, en France, pour la 25ème Coupe d’Europe.

Médaillés d’or européens 2023 :

- 6ème Vétérans européens, Champions : France
Jean-Marc Foyot, Christian Lagarde, Michel Loy et
Christian Fazzino - Coach : Philippe Quintais

6ème Vétérans Triplettes Champions



7ème Triplettes Masculins Champions



11ème Espoirs Triplettes féminines champions



11ème Espoirs Triplettes Masculins Champions



- 7ème Triplettes Masculins, Champions : France Ligan Doerr, Jean Feltain, Ludovic Montoro et Philippe Suchaud - Coach : David Le Dantec
- 7ème Tir de précision Masculin, Champion : Espagne Manuel Higinio Romero Rubio
- 11ème Espoirs triplettes féminin, Championnes: Espagne, Sheila Carrillo Gómez, Maria Auxiliadora Soto Caracuell, Mariá Artacho Sánchez, Elena Castillo Ortiz - Coach : Gregorio Molina Artero
- 6ème Espoirs Tir de précision féminin, Championne : Belgique, Madison Vleminckx
- 11ème Espoirs triplettes, Champions Masculin : Italie Eros Aziz, Davide Caporgno, Jacopo Gardella, Andrea Damiano - Coach : Mose Nassa
- 6ème Espoirs Tir de précision masculin, Champion : Monaco, Louis Marsille
- 25ème Coupe d'Europe, Champions : France, CP Bron Terrailon



Masculin



Espoirs Feminin



Espoirs Masculin

Champions de tir de précision

Félicitations à tous les gagnants et aux cinq fédérations qu'ils représentent. J'espère que tous les vainqueurs et tous les autres participants garderont un excellent souvenir de nos championnats en 2023.

J'aimerais remercier toutes les fédérations hôtes pour leur grande coopération avant et pendant les championnats. Il est toujours possible de faire mieux et nous en tiendrons compte pour les prochains événements. Je voudrais également remercier toutes les fédérations membres pour le contact agréable tout au long de l'année.

Enfin, un grand merci à tous mes collègues directeurs pour leur coopération et un remerciement particulier à notre président pour son formidable dévouement à notre sport. Malheureusement, Mike Pegg n'a pas pu assister à nos championnats l'année dernière, mais il a soutenu l'équipe de la CEP en travaillant presque 24 heures sur 24 depuis son domicile pendant chaque championnat. Merci Monsieur le Président !



25ème Coupe d'Europe des Champions

RAPPORT DU TRÉSORIER



TONY SMITH

Nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes désignés, et je saisis cette occasion pour remercier l'équipe pour la diligence dont elle a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, et en particulier Colin Stewart, président du Comité de vérification, qui quitte ses fonctions cette année.

J'ai préparé le bilan et le compte de résultat consolidé dans ce rapport, ainsi que des notes explicatives, chaque poste avec les montants correspondants.

Notre principale source de revenus reste la cotisation des membres. En outre, en 2023, nous avons reçu 5 960 € pour

les transferts de joueurs. Malheureusement, nous avons dû infliger pour la première fois une amende de 500 euros pour infraction aux règles de transfert.

L'année dernière, nous avons annoncé le succès de notre demande auprès du ministère des Sports du Luxembourg pour 2022, mais le montant exact n'avait pas été divulgué. J'ai le plaisir de vous informer que nous avons reçu 7 500 euros. Actuellement, nous sommes en train de préparer notre demande pour 2023.

Au début de l'année 2023, la Turquie a subi un tremblement de terre catastrophique qui a gravement affecté ses services bancaires. Le président de la Fédération a informé la FIPJP de leur situation difficile et a demandé une dispense de cotisation pour 2023. Cette demande a été acceptée et nous avons soutenu cette décision, ce qui a entraîné une légère réduction de nos revenus pour l'année.

Le soutien considérable du ministère des Sports du Luxembourg a eu un impact notable sur nos résultats financiers pour l'année. Toutefois, nous savons que ce soutien n'est pas garanti et qu'il dépend de l'utilisation réelle que nous faisons des installations mises à notre disposition au Luxembourg. Par conséquent, nous sommes conscients de l'importance d'une gestion et d'une exploitation prudentes pour assurer la continuité de ce soutien.

D'autres demandes de soutien nous ont été adressées, et le versement d'avances aux hôtes du Championnat d'Europe pour l'hébergement et les repas au nom de l'Ukraine, de la Turquie et du Portugal. Chacune de ces fédérations a entièrement remboursé le soutien financier dans les délais convenus.

À la fin de l'année 2023, les factures impayées s'élevaient à 1 136 €, principalement en raison d'une série de transferts de joueurs déposés en décembre 2023. Toutefois, au moment de la rédaction de ce rapport, les factures en attente ont baissé à 326 €. Nous surveillons attentivement les paiements en suspens et nous nous efforçons de les maintenir à un niveau inférieur à 15 % de nos revenus totaux.

En 2023, les dépenses trimestrielles moyennes se sont élevées à 19 500 euros, montant que nous avons réussi à couvrir tout au long de l'année. Tandis que nous examinons l'exercice 2023 et que nous allons de l'avant, j'ai le plaisir de vous informer que la situation financière de la CEP reste solide, avec un report de 47 500 € sur l'exercice 2024. Une fois de plus, nous prévoyons que les fonds seront suffisants pour couvrir tous les coûts prévus. Il convient de noter que ce chiffre exclut les 31 000 euros détenus sur le compte de réserve.

Enfin, comme vous le savez, ce congrès est pour moi le dernier. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à tous mes collègues du Comité directeur, anciens et actuels, pour leur soutien et leur amitié constants au cours des 12 dernières années. En outre, j'apprécie sincèrement que vous ayez rendu mon mandat au sein de la CEP immensément gratifiant et créé d'innombrables souvenirs que je garderai précieusement. Je vous remercie de votre soutien et de votre amitié.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES - 2023

(CONSOLIDÉ)

REVENUS	Note	€
Cotisations à la CEP : 38 membres	1.	24,422
Cotisations à la FIPJP		16,750
Frais de transfert		5,960
Amende : Transfert de licence (CEP35)		500
Inscriptions à la Coupe d'Europe.		15,740
Marketing : Gabarits de tir de précision.		71
Remboursement de convenu	2.	12,630
Formation des coachs		1,250
Intérêts sur la réserve (compte d'épargne)		868
Ministère des Sports du Luxembourg		7,500
Remboursement de la petite caisse - échange d'euros		101
REVENU TOTAL		85,792

- Notes:
- 1. CEP20 Sous-paiement de 18 euros causé par des frais bancaires
 - 2. Remboursement de frais d'hébergement payés par la CEP

DÉPENSES	Note	€
Banque		135
Administration		3,657
Cotisations à la FIPJP	1.	16,400
Marketing	2.	1,628
Administration des championnats	3.	20,287
Arbitrage	4.	7,249
Récompenses		8,861
Formation (Arbitrage/Coaching)		7,034
Paielements anticipés (accord)	5.	12,630
Restitutions et non classés		451
TOTAL DES DÉPENSES		78,332
RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	6.	7,460

- Notes:
- 1. Paiement non résolu en raison du fait que le CEP30 a payé deux fois la cotisation FIPJP.
 - 2. Nouvelles bannières/25ème Coupe d'Europe
 - 3. Coûts de l'équipe de la table de marque et contribution financière à l'hôte de la Coupe d'Europe
 - 4. Frais des arbitres pour les championnats d'Europe
 - 5. Paiements à l'hôte pour l'hébergement de CEP30, CEP40 et CEP41 lors de championnats.
 - 6. Reflète la subvention du Ministère des Sports du Luxembourg.

BILAN

ACTIF	Note	2023	2022
Actifs financiers		78,642	71,182
Compte courant		45,711	39,941
Compte de réserve		31,147	30,280
Petite caisse		1,783	961
Factures impayées	1.	1136	1,700
Total de l'actif circulant		79,778	72,881

PASSIF	Note	2023	2022
Remboursement de cotisation - CEP31 (Russie)	2.	280	-
Cotisation FIPJP - CEP30 (Portugal)	3.	350	
Dépenses impayées : Secrétaire général			142
Total du passif		630	142
Actif net		79,148	72,739

Notes:

1. Factures impayées - 2023

CEP20 (Israël)	Frais bancaires appliqués	18 €
CEP 26 (Monaco)	Hébergement	278 €
CEP05 (Belgique)	Frais de transfert	60 €
CP14 (France)	Frais de transfert	600 €
CEP25 (Luxembourg)	Frais de transfert	60 €
CEP35 (Slovaquie)	Frais de transfert	30 €
CEP39 (Suisse)	Frais de transfert	90 €
	Total	1,136 €

2. Cotisation CEP 2022, en attente des coordonnées bancaires.

3. Paiement non résolu du fait que le CEP30 a payé deux fois la cotisation FIPJP

RAPPROCHEMENT DES COMPTES BANCAIRES 2023	€
Solde b/f 01/01/2023	39,941
Plus les recettes	74,823
Moins les paiements	69,053
Différence	5,711
Solde au 31/12/2023.	45,711

Solde par relevé bancaire 31/12/2023	45,711
--------------------------------------	--------

REVENU	€
Compte courant	74,823
Compte de réserve (épargne)	867
Petite caisse	10,101
Total	85,792

DÉPENSES	€
Compte courant	69,053
Petite caisse	9,279
Total	78,332

Recettes par rapport aux dépenses	7,460
-----------------------------------	-------

BUDGET - 2025

(CONSOLIDÉ)

REVENUS	Note	€
Cotisations	1	27,200
Coupe d’Europe		16,220
Administration du congrès		7,600
Transferts d’adhésion/de licence		6,000
TOTAL		57,020

NOTES

1. COTISATIONS

Sous réserve de l’adoption des le Congrès de la proposition de modification de la structure par niveaux des cotisations

(Les cotisations de la FIPJP ne sont pas incluses)

2. CHAMPIONNATS

Les coûts sont basés sur l’organisation des championnats triplettes vétérans et masculin au même site.

3. ARBITRAGE

Coûts de l’examen et contribution aux frais d’hébergement des candidats

DÉPENSES	Note	€
Administration (bureau, technologie, banques, etc.)		4,680
Réunions (directeurs, congrès, voyages, etc.)		18,390
Championnats d’Europe/Coupe d’Europe	2	27,450
Programme d’arbitrage	3	4,000
Parapétanque		2,500
TOTAL		57,020

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les contributions du Ministère des Sports du Luxembourg ne sont pas incluses car la somme dépend de la demande de subvention annuelle.



ENQUÊTE SUR L'ADHÉSION



Fédérations - 38

2023
Clubs - 8,633
Membres individuels - 385,850

2022
Clubs - 8,597
Membres individuels - 362,784

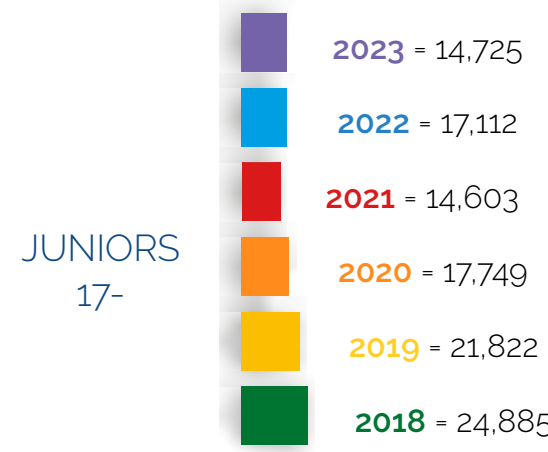
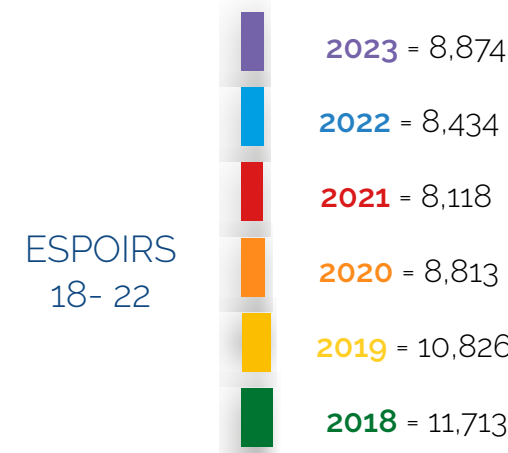
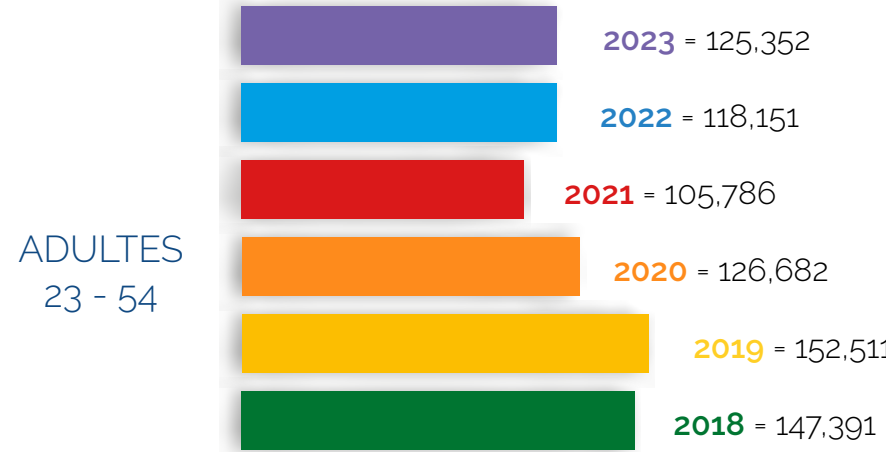
2021
Clubs - 8,399
Membres individuels - 326,370

2020
Clubs - 8,633
Membres individuels - 376,548

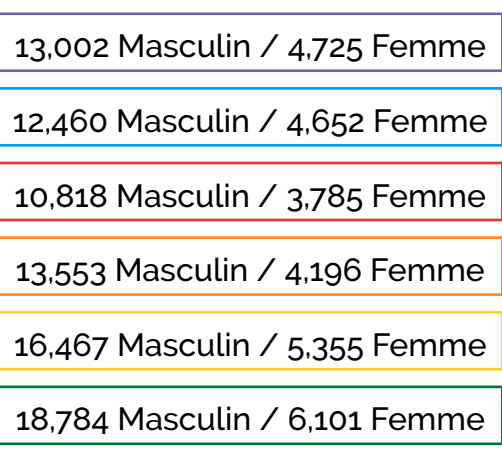
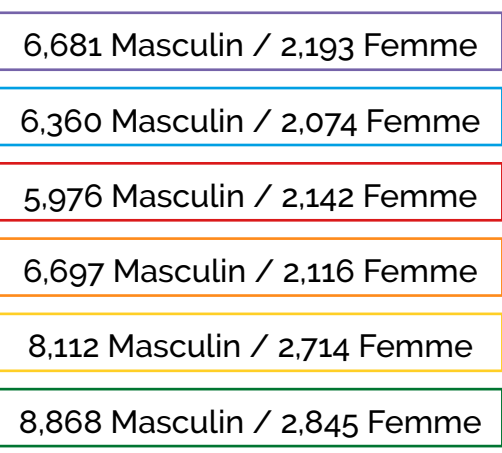
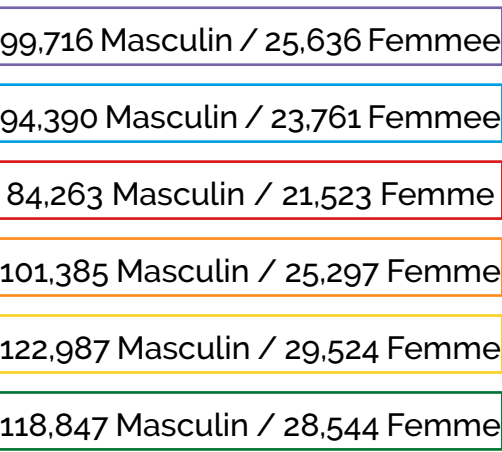
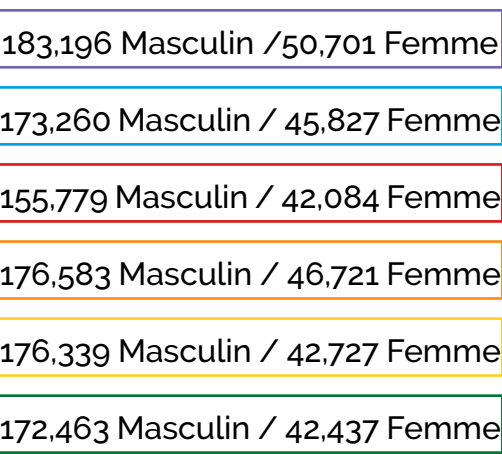
2019
Clubs - 8,860
Membres individuels - 404,225

2018
Clubs - 8,795
Membres individuels - 398,889

Totaux par catégorie (âge)



Totaux par sexe



Note : Pour une comparaison réaliste, tous les chiffres historiques ont été ajustés pour refléter uniquement les 38 fédérations membres actuelles.



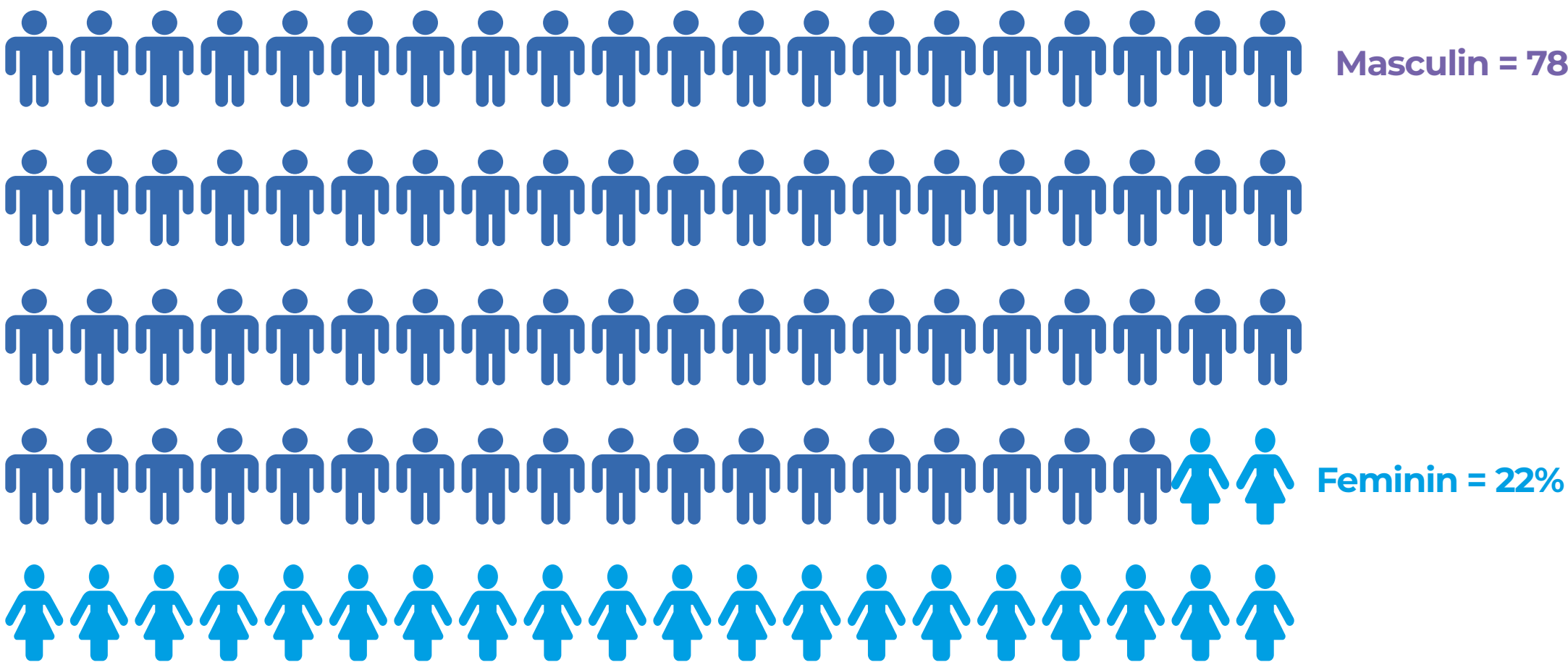


STATISTIQUES DE TRANSFERT

Total par catégorie



Total par sexe



Comme vous pouvez le constater dans la présentation, le nombre de dossiers de transfert traités continue d'augmenter, comme en 2022. Cela semble indiquer que le protocole européen de transfert est bien établi et qu'il s'agit bien sûr d'une procédure administrative obligatoire que tout le monde connaît.

Sur la base des 200 dossiers que j'ai traités en 2023, je peux vous assurer que la coopération avec les différentes fédérations est excellente et je n'ai absolument rien à redire.

Cependant, si je devais faire une remarque sur la procédure, ce serait sur la qualité des documents qui me sont parfois envoyés. Je sais que nous sommes à l'ère de la communication électronique, notamment par smart-phone, et qu'il est très facile de prendre des photos avec cet appareil, mais parfois la qualité des documents ne me permet guère de les utiliser. Je dois travailler dessus, souvent les compiler, les remplir et les envoyer aux différentes fédérations, notamment pour obtenir la validation de la fédération que le joueur quitte.

Alors, si je peux me permettre une petite requête, je voudrais vous demander de rappeler à tous vos membres de faire attention à la qualité des documents qu'ils envoient lors d'une demande de certificat de transfert européen, de préférence en les scannant et en les envoyant au format PDF. Je reste à votre disposition pour toute question ou demande complémentaire.

Pour toute question concernant un transfert, n'hésitez pas à contacter notre secrétaire aux transferts, Jean-Luc Melleker, par e-mail : transfer@cep-petanque.com

RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

La CEP a une responsabilité particulière pour suivre et superviser les implications du RGPD en matière de protection des données, en travaillant avec nos membres pour assurer une application cohérente des règles de l’UE en ce qui concerne la protection des données. C’est avec beaucoup de réflexion que nous envisageons l’année 2023.

Le présent rapport vise à informer nos membres, en fournissant un aperçu de l’état de la protection des données au sein de la CEP, notamment en décrivant les événements ou actions pertinents et en suggérant des étapes futures. Comme les années précédentes, l’objectif principal reste de promouvoir la conformité et la prise de responsabilité conformément au cadre juridique de l’UE pour le traitement des données.

Dans ce cadre, Barnabas Novak a suivi un cours de mise à jour sur le RGPD, qui a confirmé que nous respectons toutes les exigences légales et que la collecte et le traitement des données sont effectués correctement.

Notre site web et nos politiques sont à jour, les bases de données et le compte Dropbox sont protégés par un mot de passe et sont utilisés dans le but spécifique de gérer et d’organiser les activités et les concours de la CEP. Les données ne sont accessibles qu’à un nombre limité de directeurs ou, dans le cas d’un événement spécifique de la CEP, avec un accès restreint aux responsables de la compétition concernée.

Dans le cadre de notre approche générale de la transparence, des normes strictes de protection des données sont appliquées afin de protéger les droits et libertés fondamentaux des personnes concernées et, en particulier, leur droit à la protection de la vie privée et de leurs données personnelles.

Protocole et règlement de transfert de licences (adhésions) en Europe

À partir de 2021, tous les transferts européens sont enregistrés dans une base de données dédiée et bien protégée. Compte tenu du nombre croissant de transferts, notre responsabilité est non seulement de protéger les droits des personnes en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles, mais aussi de veiller à ce que toutes les données personnelles soient stockées de manière sécurisée.

Cette situation nous a amenés à nous concentrer davantage non seulement sur les bases juridiques justifiant nos opérations de traitement, mais aussi sur la mise en œuvre du nouveau traitement simplifié du point de vue de la personne concernée. Pour cette raison, une modification mineure a été apportée à notre protocole, tout en maintenant le même niveau de sécurité, ce qui a pour résultat une version plus accessible, plus pratique et plus efficace du formulaire de transfert de licence et de l’ensemble de la procédure.

Traitement des données

Conformément au RGPD et à nos politiques, les principes pour le traitement des fuites de données personnelles et la manière de réagir à une telle fuite sont bien définis, en particulier en ce qui concerne l’obligation d’informer les fédérations et les personnes concernées.

Arbitrage

La commission des arbitres travaille constamment à améliorer la manière dont les règles de la pétanque sont interprétées et, surtout, appliquées par tous les arbitres, quel que soit leur grade. Ce fut également le cas en 2023, avec des questions telles que le marquage du but et du cercle, le fait de jouer une boule par une équipe tenant déjà le point et le positionnement des pieds dans le cercle, entre autres, qui ont fait l’objet de discussions non seulement sur le terrain, mais aussi sur les médias sociaux.



Notre objectif ultime est de parvenir à une application uniforme et cohérente du Règlement pour le Sport de Pétanque, non seulement lors des Championnats d’Europe, mais aussi lors des compétitions et championnats au sein de nos fédérations membres, de leurs régions, de leurs ligues et de leurs clubs.

En conséquence, nous voulons soutenir les arbitres qui ont l’ambition de s’améliorer en leur offrant des conseils et des formations. Dans ce contexte, nous avons invité l’année dernière chaque fédération nationale à désigner un ou deux arbitres nationaux pour travailler avec nos arbitres européens lors d’un Championnat d’Europe, éventuellement en vue de se préparer à passer l’examen d’arbitre européen.

Au total, huit arbitres ont été sélectionnés pour participer à notre 7ème Championnat d’Europe Triplettes et Tir de Précision Masculin. En fait, tous les huit ont participé à l’examen d’arbitre européen le vendredi et le samedi des championnats où ils ont fait les deux parties de l’examen, l’écrite et la pratique.



Une fois de plus, il est apparu clairement qu’il est souhaitable de donner aux arbitres qui aspirent à devenir arbitre européen ou international la possibilité de bien se préparer à l’examen, à la fois en expliquant clairement à l’avance ce à quoi ils peuvent s’attendre pendant l’examen, et en les aidant à comprendre - par exemple grâce à des sessions en ligne - ce que l’on attend d’un arbitre à ce niveau, non seulement en termes de connaissance des règles et règlements, mais aussi en termes de la façon dont l’arbitre doit les appliquer dans la pratique lors d’un grand championnat. Finalement, quatre des huit candidats ont réussi l’examen et la CEP compte désormais 16 arbitres européens.

Dans l’avenir immédiat, la Commission des arbitres a l’intention d’inviter davantage d’arbitres nationaux, par l’intermédiaire de leur fédération, à notre 11e championnat Triplettes et Tir de précision Féminin à Santa Susanna, en Espagne, afin de les préparer davantage à l’examen d’arbitre européen qui aura lieu pendant ce championnat.

Offrir cette opportunité d’acquérir de l’expérience et des connaissances doit être la ligne de conduite à suivre si nous voulons parvenir à une cohérence dans la compréhension et l’application des règles.

En plus de son travail avec les arbitres et l’examen, la Commission contribuera à la révision du règlement de notre sport, dont nous avons compris qu’elle est prévue par la FIPJP pour la fin de cette année.



Coaching

Le cours de la CEP « Coaching pour Coachs » s’est déroulé les 21 et 22 octobre au boudrome national de Luxembourg avec des coachs venus d’Angleterre, d’Ecosse, du Luxembourg et de la Serbie. Le cours a été dirigé par le coach national d’Italie, Riccardo Capaccioni, et les instructeurs Gianluca Rattenni (Italie) et Jana Lazarová (Slovaquie).

Après un bref mot de bienvenue, les instructeurs se sont présentés et ont ensuite demandé à chaque coach de partager avec tout le monde son parcours dans la pétanque, son expérience personnelle en tant que coach, ses objectifs et ses attentes du cours.

Gianluca Rattenni a commencé sa présentation par des sujets tels que les différentes techniques du lancer, également appelées gestes athlétiques, le rôle des muscles dans le lancer, l’équilibre, la coordination des mouvements, la position debout ou accroupie dans un cercle. Une attention considérable a été accordée aux aspects psychologiques tels que les facteurs externes, les facteurs internes personnels, la relation entre le coach et le joueur, la fixation d’objectifs, la cohésion d’équipe, la communication, etc.

Les coachs ont été invités à poser des questions après chaque étape du cours, et la plupart d’entre eux ont demandé à Riccardo et Gianluca de partager leur expérience personnelle en travaillant avec Diego Rizzi. Quelques leçons pratiques sur les compétences de base ont été données sur le terrain.

La deuxième journée, qui s’est terminée après le déjeuner, a été consacrée à des sujets tels que la nutrition et le bon régime alimentaire, l’équilibre des macronutriments et leur influence sur la forme du joueur, la nécessité d’une préparation physique, la condition physique du joueur, etc.



HANDICAP + PÉTANQUE (Parapétanque)

Lors de notre Congrès 2023, nous avons discuté des résultats de notre enquête visant à déterminer quelles fédérations seraient intéressées par - et auraient le potentiel de - participer à un tournoi CEP pour les joueurs ayant un handicap moteur. En conséquence, le Comité directeur a conclu qu’il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur la réalisation d’un événement de la CEP pour les joueurs handicapés dans cette direction.

Cependant, il reste encore des problèmes à résoudre et des questions à résoudre avant qu’un tel événement puisse être organisé. Afin d’identifier les problèmes que nous pourrions rencontrer et comment les résoudre, notre Commission Parapétanque a invité les fédérations à une réunion en ligne via Zoom.

Nous remercions les représentants de la France, de Jersey, du Pays de Galles, de l’Italie, de l’Écosse et de la République tchèque pour leur contribution à cette réunion. L’Allemagne et le Danemark ont exprimé leur intérêt mais n’ont pas pu participer.

Au cours de cette réunion, nous avons discuté de questions relatives à l’éligibilité des joueurs (quelles “catégories” de handicap visons-nous ?), d’une éventuelle distinction entre les joueurs en fauteuil roulant et les joueurs debout, de la nécessité d’adapter certaines règles, d’exigences spécifiques concernant le site et l’hébergement, du nombre souhaitable d’équipes, et d’autres questions.

Cette réunion a abouti aux conclusions suivantes concernant l’organisation d’une manifestation de la CEP pour les joueurs handicapés :

- Le groupe cible est constitué de joueurs souffrant d’un handicap (quel qu’il soit) officiellement reconnu dans leur pays.
- Les participants doivent être titulaires d’une licence de la fédération qu’ils représentent et porter l’uniforme de l’équipe nationale (tenue).
- Il n’est pas nécessaire de fixer un minimum pour le nombre de participants. Nous devrions organiser un tournoi parallèlement à un Championnat d’Europe.
- Il n’est pas nécessaire d’adapter les règles de notre sport.
- Il n’est pas nécessaire de limiter la durée des parties. Cependant, comme certains joueurs

peuvent se fatiguer plus tôt que d’habitude, nous devrions fixer un nombre maximum de parties à jouer en une journée, par exemple trois.

- Un tournoi en doublettes libres (sans distinction de sexe) sera le plus approprié
- Le site et les hôtels (y compris toutes les installations : aire de jeu, toilettes, table de contrôle, salle à manger, etc.) doivent être accessibles aux fauteuils roulants.
- Il peut être nécessaire de tenir compte de régimes alimentaires spéciaux et de conditions médicales particulières.
- Des recherches sont nécessaires pour déterminer quels médicaments/drogues sont autorisés/interdits dans le cadre d’un tel événement.

A partir de ces conclusions, nous prévoyons de créer un événement pour les joueurs à mobilité réduite.

Dans un premier temps, nous proposons d’organiser, avec la coopération des fédérations volontaires, une manifestation pilote en doublettes avec au moins un joueur ayant un handicap de mobilité (masculin ou féminin) fin 2024, afin de donner à toutes les parties concernées (organisateurs et participants) le temps de préparation nécessaire.



4ÈME CHAMPIONNAT D'EUROPE DE SIMPLE - HOMMES ET FEMMES
2ÈME CHAMPIONNAT D'EUROPE DE DOUBLE - HOMMES, FEMMES ET MIXTE

Martigny – 19-23 juin 2024

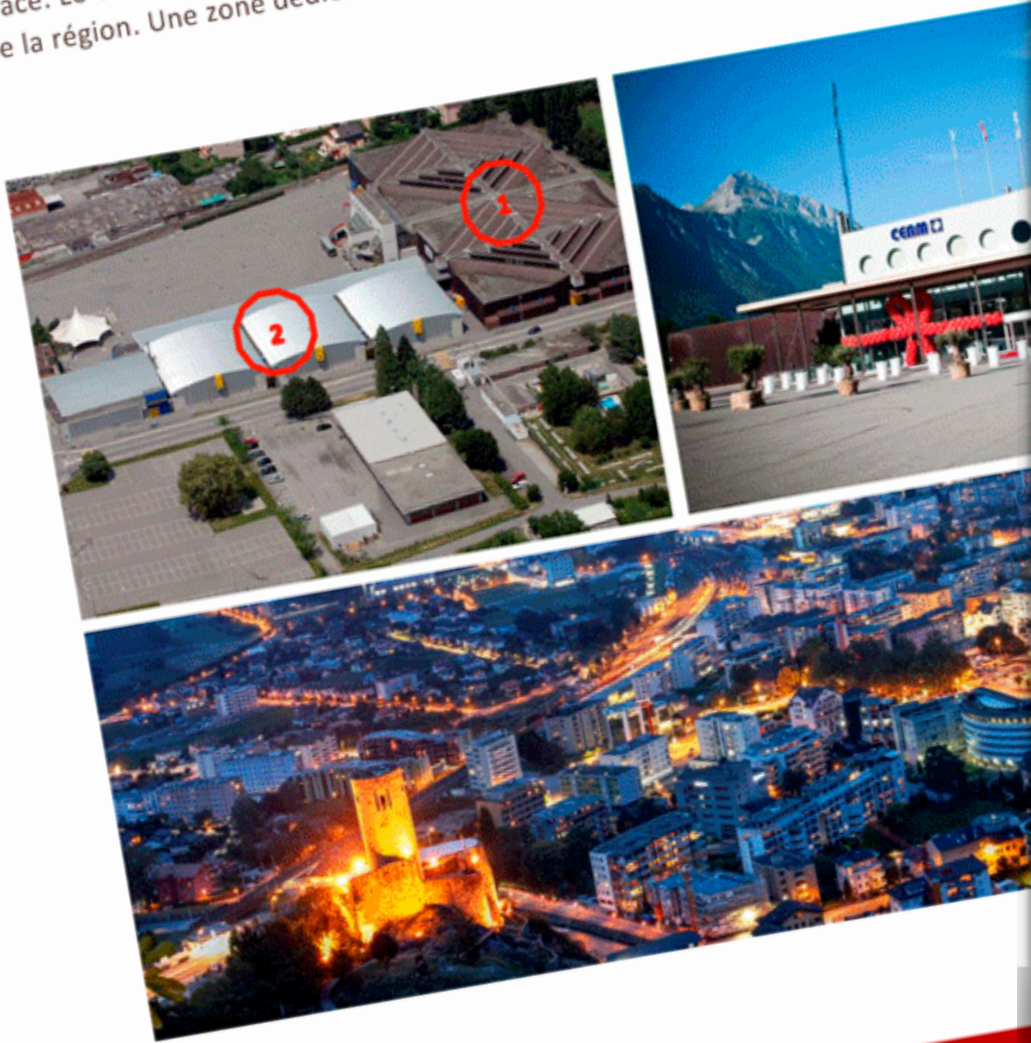
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Site de l'événement

Les Championnats d'Europe se dérouleront du 19 au 23 juin 2024 au Centre d'Expositions Réunions de Martigny (CERM) qui avait déjà accueilli les Championnats d'Europe Junior 2006. Ces championnats sont organisés sous l'égide de la Confédération Européenne de Pétanque (CEP), en partenariat avec Swiss Pétanque, Pétanque Valais Wallis et la Ville de Martigny.

Les meilleurs joueuses et joueurs de pétanque d'Europe se disputeront les titres européens dans les catégories individuelles (femmes et hommes) et doublettes (femmes et hommes).

Le CERM est séparé en deux halles (CERM 1 et CERM 2) d'une superficie totale de 10 000 m². Dans le CERM 1, 30 terrains de pétanque dont un carré d'honneur avec 4 terrains réservés aux catégories individuelles. Le CERM 2 servira de zone de rencontre, de découverte et de partage de matériel de la région. Une zone dédiée aux repas des délégations y sera aménagée.



EUROPEAN
PETANQUE
CHAMPIONSHIPS
SINGLES - DOUBLES
MARTIGNY 2024
SWITZERLAND



BULLETIN
D'INFORMATION

4èmes Championnats d'Europe individuels
femmes et hommes

2èmes Championnats d'Europe doublettes
femmes, hommes et mixte



LOGISTIQUE

Accueil & transferts

Merci de nous préciser votre moyen de transport et de nous indiquer une heure approximative d'arrivée lors de votre inscription.

Aéroports de Genève

Nous vous conseillons vivement d'atterrir à Genève, aéroport le plus proche de Martigny. A l'aéroport de Genève, vous serez accueillis par des bénévoles qui vous orienteront vers le bus qui vous conduira à Martigny. Le trajet est d'environ 1h45 et le transfert coûte CHF 42.- par personne. À votre arrivée à Martigny, vous serez conduits à votre hôtel. Aucun transfert ne sera organisé à partir d'autres aéroports.

Gare de Martigny

Si vous voyagez en train vous serez accueillis à la gare de Martigny puis conduits à votre hôtel. Si vous voyagez en train vous serez accueillis à la gare de Martigny puis conduits à votre hôtel.

Par la route

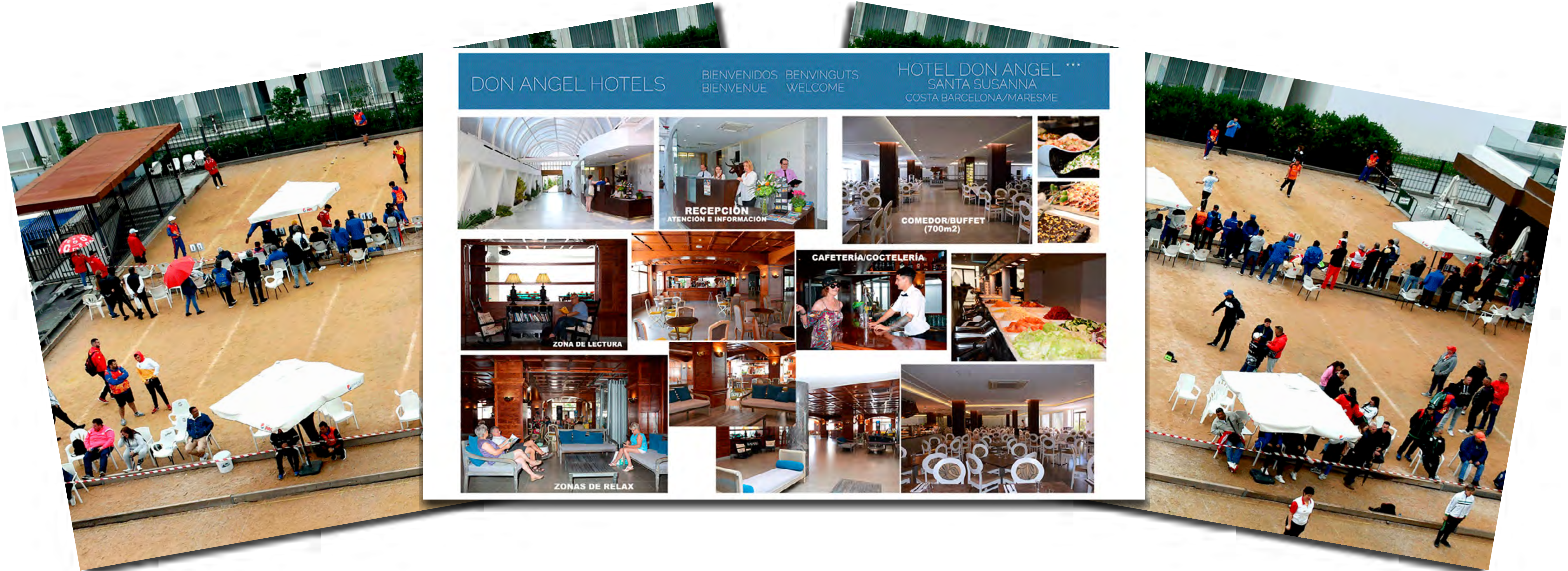
Accès direct par l'autoroute A9, sortie Martigny-Expo. Vous serez accueillis sur le site de la compétition au CERM puis vous serez orientés vers votre hôtel.



www.ccp.my24.com

11ÈME CHAMPIONNAT D'EUROPE TRIPLETTES ET 10ÈME CHAMPIONNAT DE TIR DE PRÉCISION - FEMMES

Santa Susanna - 11-14 juillet 2024

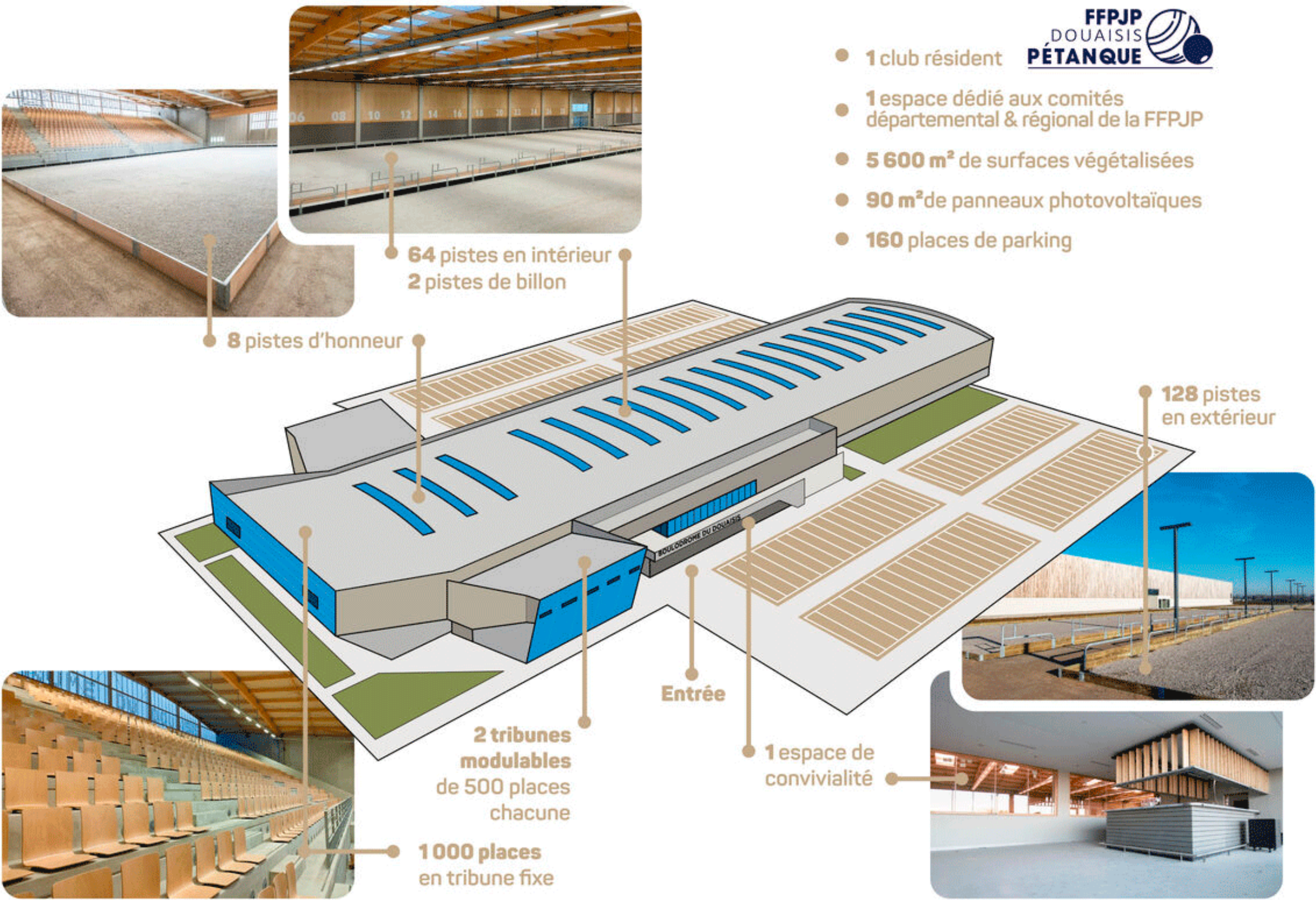


12ÈME CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TRIPLETTES ET DE TIR PRÉCISION - ESPOIRS ET FÉMININ
13ÈME CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TRIPLETTES ET DE TIR PRÉCISION - JUNIORS, GARÇONS ET FILLES
Isla Cristina 03-06 octobre 2024



26ÈME COUPE D'EUROPE

Sin-le-Noble, France 07-10 novembre 2024





Confédération Européenne de Pétanque
Boulodrome national FLBP, 184, Chemin Rouge, L-4480 Belvaux, LUXEMBOURG
www.cep-petanque.com

MJP2024



president@cep-petanque.com



secretary@cep-petanque.com



www.cep-petanque.com